
NORME INTERNATIONALE 2444

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Jointes dans le bâtiment – Vocabulaire

Joints in building – Vocabulary

Première édition – 1974-11-01

CDU 72.011 : 001.4

Réf. N° : ISO 2444-1974 (F)

Descripteurs : construction, bâtiment, joint, joint de construction, vocabulaire.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2444 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et soumise aux Comités Membres en juin 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Norvège
Allemagne	Finlande	Pays-Bas
Autriche	Hongrie	Roumanie
Brésil	Inde	Suède
Canada	Irlande	Suisse
Danemark	Israël	Turquie
Egypte, Rép. arabe d'	Italie	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Belgique	Nouvelle-Zélande
France	Royaume-Uni

Autres documents ISO à consulter :

ISO 1791, *Coordination modulaire – Vocabulaire*.

ISO 1803, *Tolérances pour le bâtiment – Vocabulaire*.

ISO 2445, *Jointes dans le bâtiment – Principes de conception fondamentaux*.

Jointes dans le bâtiment – Vocabulaire

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale définit les termes relatifs aux jointes dans le bâtiment, les parties dont ils sont composés et leur conception dans la construction.

2 VOCABULAIRE

2.1 joint : Construction formée par les parties contiguës de deux ou plusieurs produits, composants ou ensemble de composants réunis, fixés ou solidarisés avec ou sans produit pour jointes.

Accessoirement : Endroit du bâtiment où un joint est situé.

NOTE – L'emploi courant du terme «Joint» à la place des termes suivants (2.2, 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3) peut entraîner des confusions et est en conséquence déconseillé.

2.2 produit pour jointes : Produit de construction utilisé pour la constitution de jointes (voir 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3).

2.2.1 composant pour jointes : Produit pour joint fabriqué sous forme d'unité distincte dont les 3 dimensions sont spécifiées.

2.2.2 profilé pour joint : Produit pour joint dont la section transversale est définie, mais dont la longueur est indéterminée.

2.2.3 matériau pour joint : Produit pour joint sans forme définie avant emploi (par exemple les produits pâteux tels que mortier, mastics, etc. de nature diverses et les produits pâteux en cordons).

2.3 jonction : Processus par lequel est formé un joint.

2.4 plans de référence de joint : Plans de référence à partir desquels il est possible de déterminer la position relative des

profils de jointes des composants de bâtiment contigus et/ou des produits pour jointes qui y sont associés.

NOTE – Un plan de référence de joint peut coïncider avec un plan de coordination.¹⁾

2.5 profil de joint : Forme de la partie de la section transversale d'un joint associée à chacun de ses composants.

2.6 face de joint : La ou les parties du profil de joint à considérer pour réaliser l'ajustement (voir 2.11).

2.7 marge : Distance théorique entre la face de joint d'un composant de bâtiment et le plan de référence de joint.

2.8 espace de joint²⁾ : Intervalle, rempli ou non d'un produit pour joint, subsistant après leur mise en place entre des composants placés côte à côte ou superposés.

2.9 largeur de joint²⁾ : Dimension de l'espace de joint.

2.10 longueur du joint : Dimension du joint perpendiculaire à sa section.

2.11 jeu de joint³⁾ : La distance entre les faces de jointes de deux composants placés côte à côte ou superposés, qui est prise en considération en vue d'assurer l'ajustement.

2.12 interface : Face de contact d'un produit pour joint avec un composant de bâtiment.

2.13 surface de joint : Face apparente d'un produit pour joint.

2.14 performance d'un joint : Niveau d'aptitude requis, spécifié ou effectif d'un joint à remplir une fonction.

2.15 performance d'un produit pour joint : Niveau d'aptitude requis, spécifié ou effectif d'un produit pour joint à remplir une fonction.

1) Voir ISO 1803.

2) Termes et définitions extraits de l'ISO 1803.

3) La nécessité, pour obtenir une meilleure conception du joint, d'étudier l'ajustement après le calcul d'une dimension de fabrication, est aujourd'hui reconnue. En conséquence, les termes «de leurs dimensions de fabrication» (définition du «jeu de joint» dans l'ISO 1803) ont été omis dans la présente définition.